



Formation des vérificateurs 2020

Module :

C2

Spécifications du module et du prestataire

Mesures de longueur

Groupe cible

- Responsables et collaborateurs d'un office de vérification, d'un laboratoire d'étalonnage ou d'essai
- Autres intéressés, p.ex. responsables QS auprès d'entreprises de fabrication

Durée

- 12 heures de théorie et de travaux pratiques dans les laboratoires de METAS
- 30 heures d'exercices pratiques sur le terrain. Attestation requise

Conditions d'admission

- CFC dans une profession technique avec expérience pratique en technique de mesure ou
- Diplôme ES ou HES (expérience pratique en technique de mesure souhaitée)

Objectifs de la formation

Le participant connaît les bases de la technique de mesurage et les exigences légales afférentes aux différentes catégories de mesures de longueur. Il maîtrise la vérification des mesures et applique correctement les prescriptions.

Contenus du module

- Bases des techniques de mesure de longueur
- Exécution de l'ordonnance du DFJP sur les instruments de mesure de longueur (RS 941.201) et de ses directives
- Connaissances des recommandations OIML R 35, R 129, R85-1, R 80-1 et d'autres règlements normatifs
- Équipement du vérificateur
- Vérifications pratiques

Contrôle des compétences

Examen écrit dans le cadre du module C.

Le contrôle des compétences compte comme partie de l'examen professionnel supérieur pour l'obtention du diplôme fédéral de vérificateur des poids et mesures.

Durée de validité pour l'obtention du diplôme

3 ans

Prestataire

METAS, Lindenweg 50, 3084 Wabern

Remarques

Aucune

Coûts

Coût total du module C (C1 à C2) : Fr. 3'000.-

Les cours (à l'exception des frais d'examen des modules) sont gratuits pour les vérificateurs désignés par le canton, conformément à l'article 3 du règlement de formation actuel de METAS.